



Boulogne, le 26 août 2024

**B5 PRODUCTIONS**

Monsieur BENJAMIN DARMON  
18 RUE BERJON  
69009 LYON

**Réf :** Numéro de dossier CN\_2023\_04709

**Objet :** Décision favorable à la demande de renouvellement de certification et envoi du certificat Qualiopi

Monsieur BENJAMIN DARMON,

J'ai le plaisir de vous informer de la décision favorable de votre demande de certification, ainsi je vous accorde la certification Qualiopi. Vous trouverez, en pièce jointe, votre certificat.

Cette certification est valable 3 ans soit du 26/08/2024 au 25/08/2027.

Elle atteste du respect des exigences du Référentiel National Qualité Qualiopi.

Durant cette période, nous vous rappelons que vous devez porter à notre connaissance, dans les meilleurs délais, toute information relative à des changements majeurs qui surviendraient au sein de votre structure.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez, et restons bien entendu à votre disposition pour toute information.

Veuillez recevoir, Monsieur BENJAMIN DARMON, l'assurance de notre considération distinguée.

Emmanuel CLEMENT MONDOLONI  
Président ISQ Certification

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Emmanuel Clement Mondoloni".

# Certificat

## des organismes prestataires d'actions concourant au développement des compétences

N°2408\_CN\_04709 - V.1

Début de validité de la certification : 26/08/2024

Echéance de la certification : 25/08/2027

Date d'émission du certificat : 26/08/2024

ISQ Certification certifie que

### B5 PRODUCTIONS

18 RUE BERJON 69009 LYON

SIREN : **492238118** NAF : **8559A**

Numéro de Déclaration d'activité : **84691715969**

Est conforme aux critères de certification mentionnés à l'article L. 6316-1 du Code du Travail et  
au décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle  
au décret n°2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences  
au décret n°2021-1851 du 28 décembre 2021 portant dispositions complémentaires relatives à la certification  
mentionnée à l'article L.6316-1 du code du travail  
à l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D.6316-1-1 du Code du travail  
à l'arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation  
au guide de lecture du référentiel national qualité, version en vigueur  
au programme de certification de l'ISQ Certification, version en vigueur

### Pour la(es) catégorie(s) d'actions concourant au développement des compétences suivante(s) :

- Les actions de formation
- Les bilans de compétences
- Les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE)
- Les actions de formation par apprentissage

### Et pour le site suivant :

B5 PRODUCTIONS - 18 RUE BERJON 69009 LYON

Emmanuel CLEMENT MONDOLONI  
Président, ISQ Certification



ISQ CERTIFICATION SAS  
84, avenue du Général Leclerc - 92100 Boulogne-Billancourt  
Tél. : 01 46 99 14 55 - info@isqcertification.com - www.isqcertification.com

